Compte-rendu Comité Social Administratif spécial Département du 2 avril 2026

Préparation de la rentrée 2026 – Postes enseignants

INFORMATIONS PRINCIPALES :

- 15 fermetures de postes et 2 ouvertures soit 13 fermetures définitives,
- 8 mesures de carte scolaire,
- 93 CSD à l'instant T mais cela va évoluer.

DL de chaque OS (SNES – UNSA – SNALC – FNEC FP FO)
Réponse du DASEN : Vigilance extrême en terme de Ressources Humaines pour les collègues concernés.
Ne cherchent pas à fermer à tout prix (voir dans les CSD, certains sont conséquents et pourraient engendrer des fermetures mais cela n'a pas été le choix fait par la DSDEN).

Complément d'information de l'administration : sur les 13 fermetures de poste, plusieurs portent sur des postes stagiaires ou des départs à la retraite. Sur les 8 mesures de carte scolaire, 4 ont été proposées par les collègues ou les chef d'établissement. Seules 4 sont subies.

LES INTERVENTIONS DE FO :

➢ **FO a dénoncé la marche à la guerre et le budget de guerre qui impacte les conditions de rentrée et les postes : priorité est donnée à l'Armée au détriment des services publics, dont L'École. (voir Déclaration liminaire)**
Réponse de l'administration : aucune

➢ **FO a questionné la gestion des collègues en mesure de carte scolaire qui risquent d'être envoyés très loin.**
Explications de l'administration : C'est une probabilité mais on n'en sait encore rien, il faut attendre les résultats du mouvement intra-académique.

➢ **Qu'en est-il des collègues de Lettres Modernes en mesure de carte scolaire ?**
Explications de l'administration : Sur les 4 fermetures, 2 correspondent à un transfert de poste (classe relais de Bissy) vers le lycée de La Cardinière. Les collègues travaillent déjà dans ce lycée. Concernant les 2 autres fermetures de poste, l'administration sera vigilante à leur point de chute mais ne peut rien prévoir pour l'instant (mouvement intra-académique en cours).

➢ **Comment expliquer des CSD sur des communes très éloignées ?**
Explications de l'administration : Les compléments de service sont toujours concertés avec les chefs d'établissement et les collègues concernés afin de trouver les couplages les plus pertinents pour les personnels (en prenant en compte aussi la résidence privée).

➢ **Question diverse posée par FO concernant le nombre de classe défense dans le département :**

Contactez-nous si vous souhaitez des informations : snfolc73@mailo.com

<u>Réponse de l'administration :</u> il y a 5 classes défense dans le département : à la cité scolaire de Bourg-Saint-Maurice, au lycée Monge, au lycée du Nivolet et au lycée Ambroize Croizat (Moutiers) ; la dernière est à Val d'arc (Aiguebelle).
D'autres demandes sont en cours d'analyse.

➢ **Question diverse posée par FO concernant un bilan des PAS du département**
Réponse de l'administration : on pourra vous fournir ce bilan à la rentrée mais les retours sont bons.
Remarque de FO : ce ne sont pas les échos que nous avons.

RÉSULTATS DU VOTE CONCERNANT LA RÉGULATION DES POSTES EN COLLÈGE
➢ CONTRE : à l'unanimité (FNEC FP FO, FSU, UNSA, CFDT, SNALC)

<u>Pourquoi FO a voté contre :</u> FO ne peut cautionner des suppressions de postes et des services partagés imposés qui provoquent une dégradation massive des conditions de travail pour tous et, de fait, une baisse de la qualité de l'enseignement et du service public de l'Éducation Nationale.
FO ne peut cautionner les choix budgétaires qui priorisent la marche à la guerre plutôt que les service publics et l'émancipation des la jeunesse. (voir Déclaration liminaire)